

OBLIGATIONS ET TEXTES DE REFERENCES

Article L231-3-1 et R123-12-20
Règles R6 de l'APSAD

PUBLIC CONCERNE

Formation destinée au personnel désigné par le responsable de l'établissement conformément au code du travail et aux règles de l'APSAD

PRE-REQUIS

- Maîtriser la langue française

OBJECTIFS

Etre capable de :

- Donner l'alerte rapidement.
- Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu et être capable de l'éteindre
- Reconnaître le signal d'alarme, savoir mettre en pratique les cheminements et la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation.
- Appliquer les techniques et les consignes de sécurité (reconnaissance ; alerte ; mise en sécurité ; protection incendie ; accueil ; guidage et mise à disposition auprès des secours extérieurs)

CONTENU :

Partie théorique

- La réglementation du risque incendie
- Les causes et conséquences d'un incendie dans l'entreprise
- Les missions de l'équipier de première intervention
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation du feu
- La différence entre un feu et un incendie
- Les classes de feu
- L'alerte et l'alarme
- Les différents types d'extincteurs en fonction des classes de feu
- La localisation et l'utilisation des extincteurs portatifs et mobiles et des RIA
- La technique d'évacuation par rapport aux bâtiments
- La définition et mission d'un guide, d'un serre-file et du chargé de sécurité
- Les conséquences d'une victime pour l'entreprise
- Les consignes de sécurité

Partie pratique

- Manœuvre des extincteurs par les participants sur feux réels et dynamiques, en individuels et en équipe coordonnée pour la mise en œuvre des RIA
- Exercice des modes de propagation des fumées dans un local clos (générateur de fumée)

METHODE PEDAGOGIQUE

En s'appuyant sur les connaissances et les expériences des stagiaires, le formateur détaille les dangers du feu et les moyens de le combattre, puis encadre des exercices pratiques d'utilisation de ces moyens.

MOYENS PEDAGOGIQUES

RIA de l'entreprise

Extincteurs amenés par le formateur, ainsi qu'un simulateur de flammes.

EVALUATION DE LA FORMATION

Les participants sont évalués par un QCM en fin de formation et sur leur capacité à utiliser les moyens de lutte contre un incendie.

INTERVENANT

Formateur spécialisé dans la prévention du risque incendie.

AGREMENT

EGIDE ENTREPRISE est titulaire des habilitations et agréments, délivrées par l'INRS et l'Assurance Maladie – Risques Professionnels ainsi que la préfecture des Hauts-de-France, pour réaliser ses formations.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de formation est remise aux participants.

DUREE FORMATION

3h30

RECYCLAGE

Préconisé tous les 2 ans

NOMBRE STAGIAIRES

- En intra maximum 8 personnes
- En inter formation validée à partir de 4 personnes

MODALITES ACCUEIL HANDICAP

Egide Entreprise accueille les stagiaires en situation de handicap en partenariat avec l'AGEFIPH des Hauts-de-France.